

COVID-19 : COMPTE RENDU AUDIO CONFERENCE DRFIP 974 du 8 AVRIL 2020

Généralités :

Sur le département, il y a 358 cas avérés de COVID-19 dont 34 hospitalisations et 4 personnes en réanimation. Aucun agent de la DRFIP n'est contaminé à ce jour.

150 agents sont, en moyenne, présents sur les sites quotidiennement. 122 agents sont en télétravail. La réouverture des SPF a mobilisé entre 8 et 12 agents supplémentaires en présentiel.

La DRFIP maintient sa vigilance pour qu'il n'y est, strictement que la présence des agents nécessaires à la réalisation des missions prioritaires. Ces agents sont mobilisés quotidiennement, partiellement ou ponctuellement, par roulement afin d'assurer ces missions.

Un rappel régulier est fait auprès des chefs de service pour veiller au respect des gestes barrières et à l'entretien des sites. Les personnels de nettoyage du prestataire sont informés des recommandations sanitaires à respecter et sont tous équipés de sur-blouses et de gants. Uniquement sur la période sanitaire en cours, il est fait usage de produits détergents et désinfectants.

Plan de continuité de l'activité (PCA) :

Les comptabilités, les dépenses de l'État et des collectivités restent assurées. Malgré une baisse de l'activité économique, les recettes continuent d'être comptabilisées. On constate une diminution des budgets des collectivités notamment due à la baisse de l'octroi de mer (-3 000 000,00 € sur le mois de mars 2020), ainsi que la baisse de la taxe sur les carburants. Certaines collectivités ont du mal à mandater au-delà des payes et des dépenses fixes de la collectivité (échéances d'emprunts).

Les salaires d'avril seront assurés pour les 3 branches de la fonction publique (État, hospitalière et territoriale).

La campagne IR est une mission prioritaire. Elle débute le 20 avril pour se terminer le 11 juin, pour les télédéclarations et, le 12 juin, pour les déclarations papiers. Les déclarations papiers partent aujourd'hui par bateaux avec une arrivée approximative mi-mai, à La Réunion. La poste prévoit une distribution sur 8 à 10 jours. Dans l'hypothèse d'un dé-confinement, cela laisse une petite quinzaine de jours aux contribuables pour accéder à nos services. S'il y a maintien du confinement, il n'y aura pas d'ouverture au public, sauf pour urgence, comme c'est le cas actuellement.

La réouverture des services SPF a permis, avec le soutien du BNIPF, le rattrapage des 500 dossiers de réquisitions. Les services des SPF restent ouverts pour continuer le suivis des réquisitions et enregistrer les actes des entreprises.

Les agents des BDV sont mobilisés actuellement pour traiter les entreprises ayant suspendu leurs mandats auprès de leurs organismes bancaires pour leurs prélèvements PAS et TVA.

Gestion RH :

Il est constaté une augmentation du nombre d'agents en télétravail, 122 personnes aujourd'hui contre 70 au début du confinement. Une dotation de 18 postes supplémentaires est attendue, sans date fixée. Des installations en « TIMY » permettront à une trentaine d'agents d'installer leurs postes de travail habituels à leurs domiciles avec un paramétrage à distance de la CID. Ce mode de fonctionnement sera déployé pour les agents du SIE, SIP, SPL.

Hygiène et sécurité :

La DRFIP attend une première dotation de 2000 masques chirurgicaux à partager avec les agents de la DISI SEOM de La Réunion.

La DRFIP a encore 20L de gel hydroalcoolique en stock, plus 30L reçus (en don des producteurs de rhum de La Réunion), et une commande de 72L est en cours d'acheminement.

Une note sur le nettoyage des claviers et ainsi qu'un mémo sur l'utilisation des gants est en ligne sur ULYSSE974. En prévision du dé-confinement, un recensement des besoins et une commande de plexiglas est en cours.

Il est signalé des agents en grande difficulté, voir en souffrance pendant leurs confinements, souhaitant reprendre leurs activités professionnelles.

Il serait souhaitable de demander l'avis du médecin de prévention avant de les autoriser à reprendre le travail. Dans le cas d'une reprise, elle doit coïncider avec la relève des agents actuellement mobilisés sur les missions prioritaires. En aucun cas, le nombre d'agents en présentiel ne doit augmenter au risque d'aggraver la situation sanitaire du département.

Le directeur précise que chaque agent a accès à la [cellule d'écoute](#) mise en place par la DGFIP.

La CGTR Finances publiques demande si les masques chirurgicaux seront suffisants au moment du dé-confinement. Il faut préciser que ces masques ne protègent pas son porteur mais uniquement son interlocuteur. La CGTR Finances publiques s'inquiète sur le probable relâchement général du respect des gestes barrières et de la distanciation sociale. Le directeur répond qu'il est sur la ligne conductrice de la DGFIP. A cela, la CGTR s'inquiète autant de la sécurité des agents de la DRFIP de La Réunion, que de ceux de l'ensemble de la DGFIP.

La CGTR Finances publiques demande si une réflexion est déjà en cours sur l'organisation de l'accueil à la fin du confinement qui sera sans aucun doute plus importante du fait de la fermeture de plusieurs semaines de nos services publics.

Le directeur mise sur des moyens alternatifs à l'accueil physique comme le développement du téléphone, même s'il reconnaît que notre réseau est très mauvais élève, hors contexte COVID 19.

Mais comme à son habitude, il attendra les consignes nationales.

Le directeur rassure les organisations syndicales sur la suspension du NRP probablement jusqu'en septembre 2020.

La CGTR Finances publiques relève le paradoxe d'une administration qui s'évertue depuis plusieurs années à démanteler notre réseau pour faire le constat en cette période de crise, qu'au final, les finances publiques ont une utilité plus qu'essentielle au fonctionnement de notre société.

Prochaine audio conférence DRFIP/OS à le mardi 14 avril 2020 à 9h30.

